



PÉNURIE DE CARBURANT

Les stations-service et l'Etat se rejettent la responsabilité

Dans la perspective de mettre un terme aux pénuries récurrentes de carburant dont la dernière en date a duré près de deux semaines à Brazzaville, le ministère des Hydrocarbures a enjoint les patrons des stations-service à augmenter leurs capacités de stockage conformément à la réglementation.

De leur côté, les gestionnaires des sociétés distributrices des produits pétroliers ont justifié ces pénuries par l'absence de fonds de compensation d'importation du carburant attribués exclusivement à la Société nationale des pétroles du Congo alors que la loi les autorise à importer du combustible en cas de rupture au niveau local.

Page 3



Le ministre Bruno Jean Richard Itoua s'adressant aux marqueteurs/Adiac

DISTINCTION

Fortunato Mbo Nchama élevé à la dignité de commandeur



Fortunato Mbo Nchama prononçant son mot de remerciement/Adiac

L'ancien président de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale, Fortunato Mbo Nchama, a été élevé à la dignité de commandeur dans l'Ordre du mérite congolais. C'est le tout premier dirigeant de cette institution financière sous-régionale à recevoir une telle distinction.

D'une voix chargée d'émotion, Fortunato Mbo Nchama a remercié le président de la République du Congo, Grand maître des Ordres nationaux, pour cet honneur qui lui est fait témoignant de la reconnaissance du travail réalisé à la tête de la structure de 2017 à 2022.

Page 7

CEMAC

Le défi de la relance économique post-covid



La photo de famille/Adiac

La ministre de l'Economie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a appelé hier à Brazzaville les pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) à renforcer les échanges commerciaux afin de relancer les économies touchées par les effets néfastes de la pandémie du coronavirus

covid-19. La République du Congo, a-t-elle renchéri, s'inscrit bien dans la démarche de la relance d'une économie durable, inclusive et créatrice d'emplois à travers le développement de l'agriculture, de l'industrie, du tourisme, des zones économiques spéciales, de l'immobilier et du numérique.

Page 5

LIGUE DES CHAMPIONS CAF

Deux Diabes rouges sacrés avec le WAC

Le Wydad de Casablanca (WAC) a remporté, le 30 mai à Casablanca, au Maroc, la Ligue des champions de la Confédération africaine de football (CAF) en battant les Egyptiens du Al-Ahly du Caire sur un score de 2-0.

Deux Diabes rouges : Guy Mbenza et Juvhel Tsoumou, évoluant au sein de ce club, ont contribué à ce sacre.

Page 16



Guy Mbenza jubile avec le trophée de la Ligue des champions/DR

ÉDITORIAL

Faux

Page 2

PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

Signature d'un protocole d'entente pour développer les ZES de Pointe-Noire et Ouessou

Page 5

ÉDITORIAL

Faux

Les technologies de l'information et de la communication servent et desservent l'humanité. Elles ont amplifié la falsification des documents à tel point que l'usage du faux a pris de l'ampleur ces trois dernières décennies.

Le problème s'est invité à l'Assemblée nationale congolaise où un député, soupçonné du délit, a été conduit devant les tribunaux pour répondre des faits qui lui ont été reprochés.

Reconnu coupable, il a été condamné par contumace à trente ans de travaux forcés. On peut dire que la justice a fait son travail. Maintenant, le parlement doit-il prendre le relais en ouvrant une enquête pour rechercher les personnes détentrices de faux diplômes ? Le débat inonde la toile et alimente les causeries dans les lieux publics. Les organes de lutte contre la fraude et les infractions connexes sont interpellés.

Le ministère de l'Enseignement technique et professionnel vient de donner un premier signal en décelant une quarantaine de faux brevets d'études du premier cycle. Lors du dernier recensement des agents civils de l'Etat en 2016, l'on avait découvert plusieurs diplômes falsifiés. Les détenteurs de ces parchemins n'ont jamais pourtant été interpellés par la justice.

De plus, sans le dire tout haut, les gestionnaires des administrations publiques et privées expriment leur déception quant aux prestations en dessous de la moyenne de leurs collaborateurs. Ils mettent en doute leurs niveaux d'études et leurs diplômes. En toute logique, sur la base de cette clameur publique, le parquet général devrait s'autosaisir du sujet.

Les Dépêches de Brazzaville

LÉGISLATIVES ET LOCALES 2022

La FMC satisfaite de la représentativité des jeunes

Le Force montante congolaise (FMC) a commémoré, le 29 mai à Brazzaville, ses neuf ans d'existence. Elle a salué le leadership du Parti congolais du travail (PCT) pour avoir investi plus de 50% de jeunes aux locales et législatives de juillet prochain.



Osdet Vadim Mvouba entouré des autres membres de la FMC/DR

26 mai 2013-26 mai 2022, la FMC a soufflé cette année ses neuf bougies. Une occasion pour son premier secrétaire, Osdet Vadim Mvouba, de faire le bilan de cette période au cours de laquelle l'organisation de jeunes du PCT a réalisé des prouesses, rencontré et surmonté des obstacles. L'événement se déroulant à quelques semaines des élections législatives et locales de juillet prochain, le premier secrétaire de la FMC a exhorté les jeunes non investis par le PCT à poursuivre le combat, pour la réalisation de leur idéal commun : le présent à la lutte, l'avenir à la jeunesse.

Osdet Vadim Mvouba a, en effet, exploré la mémoire collective et rappelé les souvenirs communs des neuf ans « d'engagement politique, de militantisme acharné, de lutte, de remise en question, d'apprentissage, de sacrifice, de conviction pour un Congo stable ». Après un regard rétrospectif, il a scruté le présent avant d'envisager les perspectives.

Selon lui, un document stratégique axé sur la modernisation et le développement de la FMC est en

chantier. L'union catégorielle du PCT entend poursuivre sa marche en intensifiant l'encadrement et la mobilisation de la jeunesse dans sa diversité, pour lui ouvrir, dit-elle, des horizons sûrs dans un monde de plus en plus incertain.

Encore un long chemin à parcourir

Conformément aux recommandations du dernier congrès ordinaire du PCT, tenu du 27 au 30 décembre 2019, son organisation de jeunesse, la FMC, a changé de statut. En effet, organisation affiliée dès sa naissance en 2013, la FMC s'est mutée en union catégorielle en 2020. Mais, en dépit du changement de ce statut, la jeunesse du parti au pouvoir peine à remplir ses missions. En dehors des campagnes de restructuration des instances intermédiaires, de base ainsi que d'adhésion organisées ici et là, la nouvelle équipe dirigeante de la FMC n'a tenu aucune session. Ceci contrairement à l'Organisation des femmes du Congo qui a tenu, en février dernier, la session ordinaire de son Conseil central.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Chefe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngonu /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PÉNURIE DE CARBURANT

Les stations-service invitées à augmenter leurs capacités de stockage

Le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua, a rencontré les patrons des stations-service, le 30 mai à Brazzaville, pour tenter de juguler la pénurie répétitive de carburant à la pompe. Il a alors enjoint ces sociétés de distribution de constituer des stocks conformément à la réglementation, tandis que l'État va s'atteler à la constitution du stock de sécurité et de stratégie.

La pénurie de carburant à la pompe est devenue monnaie courante au Congo depuis quelques années, principalement à Brazzaville et Pointe-Noire. Cette incapacité des stations-service à fournir de l'essence, du gazole et du pétrole lampant affecte le quotidien de la population, ainsi que les activités économiques. Outre la contreperformance de la Congolaise de raffinerie (Coraf) en arrêt métal, les patrons des stations-service ont évoqué le coût élevé lié au stockage et à l'importation du carburant.

En effet, les responsables des stations-service ont soulevé plusieurs difficultés à l'origine, selon eux, de la rareté à répétition du carburant observée dans le pays. L'une des difficultés concerne l'absence de fonds de compensation lorsque les sociétés de distribution de produits pétroliers importent du carburant, la loi les obligeant à importer du combustible en cas de rupture au niveau local. Seule la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) est en mesure d'importer du carbu-



Le ministre Bruno Jean Richard Itoua s'adressant aux marqueteurs/Adiac

rant à ce moment.

En ce qui concerne la disponibilité du carburant à la pompe, les intervenants ont pointé du doigt la capacité de la Coraf qui livre 60% de la consommation nationale. Des travaux sont en

cours au niveau de la raffinerie, a annoncé le ministre Bruno Jean Richard Itoua, pour permettre à l'usine d'améliorer sa technologie et d'évaluer l'impact environnemental de son activité. La question de la révi-

sion de la législation en matière de la constitution de stockage et de l'Agence de régulation de l'aval pétrolier a été également soulevée lors de cette concertation.

Mais l'urgence pour le gouvernement est de parvenir à

convaincre les marqueteurs ou patrons de stations-service à constituer le stock-outil, qui représente quinze jours de consommation nationale, car cela peut compenser le déficit de l'importation et l'arrêt de la Coraf. « D'après le texte en vigueur, l'ensemble de ces trois stocks devraient représenter deux mois de consommation nationale, le pays n'aura jamais de pénurie de carburant. L'urgence est d'arriver à constituer le stock d'un mois de consommation, soit un stock-outil de quinze jours et le stock de sécurité et stratégique de quinze jours. Il s'agit donc d'appeler les marqueteurs à assumer leurs responsabilités de constitution de stock-outil », a indiqué Bruno Jean Richard Itoua.

Le ministre a fait savoir qu'un plan d'action du gouvernement est en cours d'élaboration et que le dossier relatif à la constitution du stock de sécurité et stratégique est à l'étude au niveau de la SNPC, en collaboration avec la tutelle.

Fiacre Kombo

«... L'urgence est d'arriver à constituer le stock d'un mois de consommation, soit un stock-outil de quinze jours et le stock de sécurité et stratégique de quinze jours. Il s'agit donc d'appeler les marqueteurs à assumer leurs responsabilités de constitution de stock-outil »

DISPARITION

Décès à Paris de Hubert Moyen

L'ancien ambassadeur, directeur national adjoint du protocole chargé des cérémonies officielles, Hubert Moyen, est décédé le 30 mai à Paris? en France, à l'âge de 77 ans.

Hubert Moyen était un instituteur de formation avant d'embrasser la carrière de diplomate. Il a fréquenté la grande école de Ouenzé, dans le cinquième arrondissement de Brazzaville. Membre du Parti congolais du travail (PCT) depuis sa création, l'illustre disparu a été député de l'Assemblée nationale populaire pour le compte de la circonscription administrative d'Okoyo, dans la Cuvette, actuellement Cuvette-Ouest.

Pendant la période monopartite, Hubert Moyen a été durant plusieurs années chef du protocole du PCT quand le parti dirigeait l'Etat. Dès le retour au pouvoir du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, en 1997, il est nommé ambassadeur, directeur national adjoint du protocole. Poste qu'il a quitté il y a

quelques années.

Auparavant, il a assumé plusieurs fonctions administratives et politiques. Il a été à maintes reprises à l'administration de nombreux districts en qualité de secrétaire général. Hubert Moyen a été également conseiller du ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Pierre Mpassi.

Né le 7 octobre 1945 dans le département des Plateaux, notamment à Lékana, Hubert Moyen est originaire de la Cuvette-Ouest, plus précisément d'Okoyo. Il est patriarche d'une grande famille bien enracinée et connue dans cette entité administrative où son défunt père, Pierre Moyen, avait modestement construit sa maison au bord de la rivière Alima qui arrose Okoyo.

Roger Ngombé





AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(SERVICES DE CONSULTANT INDIVIDUEL)

« Projet de la route Ndende-Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville Brazzaville – Phase I »

Secteur : « transport »

N° d'Identification du Projet : P-Z1-DB0-245 / AMIN° 003-2022/MATIER/DGGT/CET-CEP



1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement, afin de couvrir le coût du « Projet de la route Ndendé-Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville Brazzaville – Phase I » et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer les prestations relatives à l'Evaluation finale du Plan complet d'Indemnisation et de Réinstallation (PCR) du Projet d'aménagement et de bitumage de la section Dolisie-Kibangou (93km) avec la construction d'un pont sur le Niari (385m).

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent entre autres : (i) l'évaluation finale de la mise en œuvre du Plan complet d'Indemnisation et de Réinstallation ; (ii) l'audit final conformément à la réglementation nationale en vigueur au moment de l'approbation du projet et aux politiques et aux directives pertinentes des règles et procédures en matière de sauvegardes environnementale et sociale de la BAD, ainsi que (iii) la sauvegarde opérationnelle SO2 de la BAD liée à la réinstalla-

tion involontaire des populations. La durée maximale de la mission est de 60 jours (xx) jours, hors délais de validation.

2. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral logée au sein de la coordination Technique de la Délégation Générale aux Grands Travaux (CGGT), ci-après dénommée « Organe d'Exécution du projet » invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (une lettre de motivation ne dépassant pas deux pages ; un Curriculum Vitae détaillé, daté et signé faisant état de la qualification et de l'expérience professionnelle ; les justificatifs de l'expérience professionnelle du candidat ; copies des diplômes et autres certificats).

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour

les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement, Edition du 15 Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. Il est à noter que l'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de l'inclure dans la liste restreinte.

4. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (les termes de référence) à l'adresse mentionnée ci-dessus aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 09h à 14h, heure locale, (TU+1).

Coordination Technique/Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral-projets BAD, Croisement Boulevard Denis SASSOU'NGUESSO - 2, Route de la Base militaire, 5ème étage de l'Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Aéroport Maya-Maya). - BP : 14 729 ; Tél. : (+242) 05 386 35 32 ; 06 956 86 64,

E-mail : ceprbadgg@gmail.com ; payima6@gmail.com ; batoung123@gmail.com

gmail.com

5. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 20 juin 2022 à 12h 30mn (Heure locale, TU+1) et porter expressément la mention :

« AMIN° 003-2022/MATIER/DGGT-CET-CEP/Services d'un consultant (individuel) pour la réalisation l'Evaluation finale du Plan complet d'Indemnisation et de Réinstallation (PCR) du Projet d'aménagement et de bitumage de la section Dolisie-Kibangou (93km) avec la construction d'un pont sur le Niari (385m). »

À l'attention de : Monsieur le Coordinateur de la Cellule d'exécution des projets en partenariat multilatéral

Fait à Brazzaville, le 30 mai 2022

Le Coordonnateur,

[Signé]

BATOUNGUIDIO. -

Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux

Commission Générale de passation des marchés n°01

Appel d'offres international ouvert n°66/BEAC/DGE-DSI/AOIO/Bien/2022 pour la fourniture de diverses pièces détachées du système VSAT

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, sur ressources propres, d'acquérir diverses pièces détachées du système VSAT. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

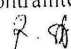
Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation – CGAM, 14^{ème} étage, porte 1412
📍 : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412, 5402 ou 5403
📠 : (+237) 222 23 33 29
✉ : cgam.scx@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception du Bureau de Paris.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) FCFA, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le **jeudi 16 juin 2022 à 12 heures précises**. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15^{ème} étage, porte 15.01
📍 : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun

Les soumissions seront ouvertes en **une phase**, le **jeudi 16 juin 2022 à 13 heures** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé. La séance d'ouverture se tiendra par visioconférence en raison des contraintes sanitaires qu'impose la lutte contre la propagation de la pandémie du coronavirus. 

Yaoundé, le 13 MAI 2022

Le Président de la Commission,


13/5/22

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE

Musée
du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

ZONE CÉMAC

Renforcer les échanges commerciaux intra-communautaires

La République du Congo a célébré en différé, le 31 mai, la journée de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac). Dans une adresse devant des diplomates et responsables communautaires, la ministre congolaise en charge de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a plaidé pour des échanges commerciaux entre les pays membres, la libre circulation des personnes et des biens.

Le volume des échanges commerciaux en zone Cémac est encore très faible, soit seulement 3%. Créé le 16 mars 1999, le marché commun de la Cémac est un espace commercial intégré dans lequel la libre circulation des marchandises est effective depuis 1999. Près de trois décennies après sa création, l'espace communautaire peine à réussir son processus d'intégration, à accroître le taux d'échanges commerciaux et à assurer la libre circulation des personnes et des biens.

L'avènement de la pandémie de covid-19, ses conséquences économiques et financières, s'ajoute le contexte mondial actuel, sont venus compliquer la réalisation des chantiers d'intégration sous-régionale. Dressant l'état des lieux du marché commun, la ministre



La photo de famille/Adiac

Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas a déploré la faiblesse des infrastructures de communication (routes bitumées, voies ferrées) et de l'interconnexion entre les États membres.

« Renforcer les échanges commerciaux entre les pays de la Cémac, pour une relance économique post-covid, forte, durable, inclusive et créatrice d'em-

ploi à l'orée d'une vision d'industrialisation de la sous-région », c'est le thème national de la 13^e édition de la journée Cémac. Pour la ministre, le choix de cette thématique correspond à la vision politique du gouvernement contenue dans le Plan national de développement 2022-2026, un programme quinquennal à vocation économique fondée sur l'agri-

culture, le développement industriel, le développement des zones économiques spéciales, le tourisme, le numérique et l'immobilier.

« Dans une approche intégrée incluant des programmes de développement nourris par des projets favorisant le commerce à l'intérieur de nos frontières mais aussi le commerce intracom-

munautaire, c'est-à-dire les échanges de biens, services et produits manufacturés finis et semi-finis portés par le développement de l'industrie, le Congo s'inscrit bel et bien dans une perspective d'une relance économique post-covid, forte, durable, inclusive et créatrice d'emplois à travers le développement de ces six secteurs productifs », a déclaré Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, lors d'une cérémonie empreinte de solennité et de chant de l'hymne de la Cémac. Elle a enfin rappelé les efforts déployés par la sous-région pour essayer de relancer les économies, dans le cadre du Programme économique régional, ainsi que le Programme des réformes économiques et financières en cours depuis 2016.

Fiacre Kombo

ZONES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES

Le Congo signe un protocole d'entente avec la société Arise

Le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou-N'Gusso, a signé le 31 mai à Kintélé, en marge de la première édition du Forum sur le partenariat public-privé, un protocole d'entente avec le vice-président de la société Arise, Shailesh Barot, en vue de développer les Zones économiques spéciales (ZES) de Pointe-Noire et Ouessou.

A la différence de Ouessou, dans la Sangha, Arise développera dans la ZES de Pointe-Noire un port minéralier. « Nous venons de marquer un premier pas, à travers ce protocole d'entente. En effet, la société Arise aura, à compter de ce jour, trois mois pour réaliser les études dans les deux ZES », a déclaré Denis Christel Sassou-N'Gusso, après la signature du protocole d'entente en présence du ministre en charge des ZES, Émile Ouosso.

Le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé espère qu'à l'issue des trois mois d'études, les deux parties signeront le protocole d'accord pour le démarrage effectif des travaux à Pointe-Noire et à Ouessou.

« C'est une étape importante puisque notre Plan national de développement (PND) a pour objectif majeur la diversification de notre économie. Parmi les six piliers de ce PND, il y a le développement des ZES où nous voulons attirer un certain nombre d'investisseurs », a-t-il conclu.

Parfait Douniama

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

Réorganisation et modernisation du service administratif

Un séminaire de renforcement des capacités des acteurs de la chaîne administrative et financière du ministère de la Défense nationale s'est ouvert le 31 mai à Brazzaville, sous l'égide du directeur général administratif et financier, le commissaire général de 2^e classe, Yves Alain Eugène Aignan Mpara.



Les participants au séminaire/Adiac

La formation va durer deux jours avec pour objectifs de faire le point sur le taux de pénétration de la fonction administrative et financière ; donner des orientations pour la poursuite de la mise en œuvre de la fonction administrative et financière ; préciser aux différents acteurs leur place dans la chaîne administrative ; informer les administratifs des réformes budgétaires ; appréhender au mieux la problématique de la gestion des

pensions et de capital de décès ; vulgariser la vision de la modernisation de la fonction contrôle ; et enfin, sensibiliser les personnes au but et à l'articulation de l'action sociale dans les armées.

Ouvrant les travaux, le directeur général de l'administration et des finances, le commissaire de 2^e classe Yves Alain Eugène Aignan Mpara a indiqué que l'objectif principal de ce séminaire est le renforcement des capacités de

l'ensemble des participants. Il s'inscrit dans le grand prisme de la poursuite de la réorganisation de l'administration pour une modernisation et une meilleure visibilité.

Pour ce faire, Yves Alain Eugène Aignan Mpara a exhorté les participants au séminaire à plus de dévouement et à œuvrer pour le bon fonctionnement de l'administration pour le prestige et le renom des Forces armées congolaises.

Guillaume Ondze

LUTTE ANTI-TABAC

Mojecra crée des points focaux dans les médias congolais

En prélude à la commémoration de la Journée mondiale de lutte anti-tabac, une plate-forme de communication et des points focaux médias a été mise en place, le 28 mai à Brazzaville, par l'Organisation non gouvernementale (ONG) Mouvement des jeunes congolais pour la réflexion et l'analyse (Mojecra), que préside Daniel Oba.

En séance de travail interactive avec les chevaliers de la plume et du micro, le coordonnateur du réseau des communicateurs congolais de lutte anti-tabac a échangé avec eux sur la situation du tabagisme au Congo. Ils ont été édifiés sur les engagements du gouvernement en matière de lutte anti-tabac, notamment la ratification de la convention de l'Organisation mondiale de la santé, la promulgation de la loi anti-tabac, la prise de trois décrets d'application, la mise en place des organes et les plans de lutte anti-tabac.

En toile de fond, les journalistes devraient s'intéresser et communiquer davantage sur la réduction du taux de prévalence de 8 à 4% et de 33 à 11% chez les jeunes de plus de 15 ans. La diminution de la consommation de tabac doit donc être considérée comme un levier essentiel pour atteindre les objectifs de développement durable, en plus de ceux qui sont directement liés à la santé. Ainsi donc, le coordonnateur du réseau des communicateurs congolais de lutte anti-tabac et président de l'ONG Mojecra, Daniel Oba, a relevé des faiblesses dans la mise en œuvre des textes de lutte anti-tabac et dans la collaboration des pouvoirs publics avec les organisations de la société civile.

Au Congo comme ailleurs, les limites et les incohérences des législations nationales et internationales ne permettent pas de lutter effica-



cement contre ces pratiques. La cigarette pollue la terre, l'eau et l'air : tout le cycle du tabac pollue l'environnement.

Les journalistes ont été informés du thème de 2022, à savoir « *Le tabac : une menace pour notre environnement* ». L'ONG Mojecra va sensibiliser le grand public à l'impact du tabac sur l'environnement.

« *En effet, de sa culture jusqu'à sa consommation, le tabac a un impact néfaste sur l'environnement. Il a des conséquences majeures sur la déforestation et la pollution. La production du tabac détruit les forêts car les produits chimiques utilisés dans la culture du tabac détériorent les sols, ce qui oblige les producteurs à dé-*

fricher continuellement de nouveaux espaces », a expliqué Daniel Oba à la presse.

Environ 3,5 millions d'hectares de terres, de par le monde, sont détruits pour y cultiver du tabac. Ainsi donc, la charge environnementale repose donc sur les pays les moins à même d'y faire face alors que les bénéfices profitent à des sociétés

de production de tabac transnationales. Quand le tabac est cultivé, de grandes quantités de fertilisants et de pesticides sont utilisées. Et, l'ONG Mojecra d'ajouter, lorsqu'il est fumé, il dégage des produits toxiques dans l'air. Enfin, lorsqu'il est jeté, ses composants se diluent dans l'eau et les sols.

Trois cigarettes brûlées une à une durant trente minutes polluent dix fois plus qu'un moteur de voiture moderne Diesel qui fonctionne au ralenti pendant la même période. La consommation d'une cigarette entraîne la libération dans l'environnement de plus de quatre mille substances chimiques toxiques et plus de soixante substances cancérogènes. Le risque de développer une maladie respiratoire, cardiovasculaire ou un cancer est trois à cinquante fois plus élevé suite à l'exposition à la fumée du tabac que le risque que pose l'exposition à d'autres polluants contenus dans l'atmosphère.

C'est dans cette perspective que l'ONG Mojecra, le réseau des communicateurs congolais de lutte anti-tabac et les points focaux médias vont élargir le style de communication dans le cadre de la prévention et de la lutte contre les maladies respiratoires ainsi qu'ils vont désormais participer activement, comme chaque année, à la sensibilisation lors de la Journée mondiale sans tabac qui a lieu ce 31 mai.

Fortuné Ibara

VIOLENCES FONDÉES SUR LE GENRE

Les femmes handicapées édifiées sur la « loi Mouébara »

L'animatrice principale du Collectif liloba, Gustavie Louzolo, a invité le 28 mai les femmes en situation de handicap à s'approprier la « loi Mouébara » pour l'amélioration de leur situation juridique.



Le texte de loi distribué aux responsables des neuf mouvements de l'ANADVC/Adiac

Gustavie Louzolo a encouragé ses consœurs à l'occasion de la campagne de sensibilisation à la loi Mouébara, couplée au lancement officiel de la formation sur la gestion des activités génératrices de revenus ainsi que sur l'entrepreneuriat adapté organisée au siège de l'association, dans le septième arrondisse-

ment, Mfilou. L'objectif est de permettre aux responsables des neuf mouvements de l'Association nationale des aveugles et déficients visuels du Congo (l'ANADVC) de faire le relais de la loi au sein de leurs bases respectives. L'animatrice de la campagne a expliqué que la loi Mouébara, promulguée le 4 mai

dernier, permettra de lutter efficacement contre toutes formes de violences faites aux femmes et aux filles. Le Collectif liloba, a-t-elle souligné, est le fruit du projet institué par le Fonds des Nations unies pour la population à l'orée de la crise sanitaire de covid-19. Il s'est investi dans la mission de

rompre avec le silence afin de réduire le phénomène de victimisation des femmes en situation de handicap.

« *Ce collectif, dont le cheval de bataille est la lutte contre les violences ayant pour base le genre faites aux jeunes filles et femmes handicapées, a participé aux activités contribuant à l'amélioration du cadre juridique de cette catégorie* », a-t-elle déclaré.

Elle a indiqué que la femme en situation de handicap est souvent victime de formes d'abus de violence, exposée à la discrimination. La promulgation de cette loi, est-elle convaincue, vient donner la joie de vivre dans une société en proie aux violences multiformes à l'égard de la femme.

Le représentant du maire

de Mfilou, Alexandre Abandzounou, pour sa part, a renchéri que la loi Mouébara vient combler le vide juridique sur toutes formes de violences faites à l'égard de la femme. Il a assuré les femmes que cette loi est une arme car elle leur permettra de dénoncer toutes formes de violences en vue de l'application des textes par les autorités compétentes.

Par ailleurs, ces femmes ont bénéficié à cette même occasion des enseignements sur la gestion des activités génératrices de revenus ainsi que sur l'entrepreneuriat adapté. La formation permettra à cette catégorie de personnes vulnérables de rompre avec la mendicité et d'augmenter leur capacité d'indépendance financière.

Lydie Gisèle Oko

DISTINCTION

Fortunato Mbo Nchama élevé à la dignité de Commandeur

L'ancien président de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC), Fortunato Mbo Nchama, est le tout premier dirigeant de cette structure financière sous-régionale à être décoré dans l'Ordre du mérite congolais.

« Au nom du président de la République, Grand maître des Ordres nationaux, et en vertu des pouvoirs qui nous sont délégués, nous vous faisons commandeur du mérite congolais », a déclaré le Grand chancelier des ordres nationaux, le colonel Norbert Okiokoutina, faisant porter au récipiendaire sa distinction, le 31 mai à Brazzaville, en présence notamment de diplomates et agents de la BDEAC. D'une voix chargée d'émotion, l'ancien président de la BDEAC a remercié le chef de l'Etat, Grand maître des Ordres nationaux, pour cet honneur. Une manière de récompenser la qualité du travail réalisé à la tête de la structure cinq ans durant, de 2017 à 2022. « C'est pour la première fois qu'un président de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale est décoré par le Congo », a-t-il souligné.

Dans sa riche carrière, Fortunato Mbo

Nchama n'est pas à sa première distinction ou reconnaissance par les Etats. Il a, en effet, reçu, entre autres, le prix du Partenaire de développement pour l'Afrique centrale en 2021 ; commandeur de l'Ordre de l'indépendance de la Guinée équatoriale ; commandeur de l'Ordre national du mérite du Gabon, commandeur de l'Ordre du mérite du Tchad ; Grand Officier de l'Ordre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale ; Officier de l'Ordre national de la valeur du Cameroun...

Les fonctions gouvernementales allongent le parcours de Fortunato Mbo Nchama. En Guinée équatoriale, il a tour à tour été ministre du Plan et du Développement économique (1998-2003) ; ministre de la Pêche et de l'Environnement (2003-2006) ; ministre et secrétaire général à la présidence de la République (2006-



2008) ; ministre du Commerce et de la Promotion des industries (2013-2015)...

La BDEAC que Fortunato Mbo Nchama a présidée de 2017 à 2022 est l'institution de financement du dévelop-

La décoration de Fortunato Mbo Nchama de la Communauté économique et monétaire des Etats de l'Afrique centrale (Cémac) dont les membres ne sont autres que le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale et le Tchad.

Les missions de la BDEAC sont promouvoir le développement économique et social des pays de la Cémac, notamment par le financement des investissements nationaux, multinationaux et des projets d'intégration économique ; apporter son concours aux Etats, aux organisations sous-régionales, aux institutions financières et aux opérateurs économiques, dans leurs efforts pour la mobilisation des ressources financières et le financement des projets ; appuyer les Etats, les organisations sous-régionales et les opérateurs économiques dans le financement des études de faisabilité des programmes et projets. C'est donc la qualité du travail abattu dans ce sens qui a permis à Fortunato Mbo Nchama d'être élevé à la dignité de Commandeur dans l'Ordre du mérite congolais.

Rominique Makaya

VIE ASSOCIATIVE

Rémy Ayayos Ikounga réconduit à la présidence de l'AET

Le président de l'association des Anciens enfants de troupe (AET), Rémy Ayayos Ikounga, a été reconduit le 28 mai, à l'issue d'une assemblée générale tenue au Palais des congrès de Brazzaville.



Au moment du scrutin, Rémy Ayayos Ikounga a été l'unique candidat à sa propre succession. Le bureau qu'il dirigera, pour un nouveau mandat de trois ans renouvelable, comprend neuf membres dont un vice-président. Outre le bureau, l'AET s'est dotée d'une commission de contrôle et d'évaluation composée de cinq membres, dirigée par Alexandre Diabantou.

L'ordre du jour de l'assemblée générale avait porté sur quatre axes prioritaires, à savoir le renforcement de l'action sociale au sein de l'association à partir de deux grands défis majeurs, notamment le renouvellement et l'amélioration de l'opération « Santé AET », dont la portée symbolique a été unanimement saluée ; la finalisation du dossier de la Mutuelle d'assurance ma-

ladie, afin d'inverser la courbe de mortalité observée depuis quelque temps dans les rangs de l'association ; la réévaluation qualitative du soutien apporté à l'Ecole militaire préparatoire Général Leclerc, en harmonie avec la vision du ministère de la Défense nationale et du haut commandement des Forces armées congolaises, désireux de voir s'instaurer une nouvelle collaboration fonctionnelle plus importante, au mieux des aptitudes et des possibilités des membres ; l'aboutissement du projet historique de construction du siège des AET à partir de la mobilisation générale des ressources financières individuelles, des contributions généreuses des grands mécènes et des cotisations règlementaires des promotions.

Le président réélu et les membres du bureau. DR

A cet effet, un Comité intergénérationnel sera créé, avec des missions préalablement définies et le raffermissement de l'esprit AET à travers l'affirmation des valeurs traditionnelles de fraternité, d'entraide et de solidarité. Mais ce vaste chantier ne saurait être mené sans la réorganisation en profondeur des promotions et l'appropriation individuelle du code éthique par les AET.

Clôturant les travaux, le président de l'association des Anciens enfants de troupe a adressé à l'ensemble des membres du bureau exécutif national, ainsi qu'à ceux de la Commission de contrôle et d'évaluation, ses chaleureuses félicitations, ainsi que ses encouragements à redoubler de motivation pour les grands défis à venir.

Guillaume Ondze

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ TRANSFRONTALIÈRE

L'interconnexion sous peu des systèmes d'informations des douanes des deux Congo

Afin d'échanger facilement les informations en vue de mieux coordonner les actions de contrôle et de lutte contre le trafic illicite, les administrations des douanes de la République du Congo et de la République démocratique du Congo vont interconnecter, avant la fin de cette année, leurs systèmes d'informations.

Le directeur général des Douanes et des droits indirects de la République du Congo, Guénoyé Mbongo Koumou, a évoqué le projet d'interconnexion des administrations douanières des deux Congo lors d'une interview qu'il a accordée à la presse de ces deux pays, le 30 mai à Brazzaville « Les relations entre notre administration et celle de la République démocratique du Congo sont cordiales. Nous avons un accord d'assistance mutuelle. D'ailleurs, avant le début de la crise sanitaire, nous étions à Kinshasa pour faire le point de cet accord. Quelques actions étaient prévues, notamment l'accélération de la mise en place des bureaux juxtaposés pour mieux coordonner les contrôles mixtes et faire ainsi face à l'évasion des recettes douanières », a indiqué Guénoyé Mbongo Koumou.

« Les travaux étaient déjà très avancés. Mais, à cause de la crise sanitaire, tout était mis aux arrêts. Nous allons relancer ce projet rapidement pour qu'avant la fin de cette année, l'interconnexion entre nos deux administrations soit opérationnelle », a-t-il assuré. Par ailleurs, faisant le bilan des deux ans passés à la vice-présidence de l'Organisation mondiale des douanes pour l'Afrique occidentale et centrale (OMD-

AOC), Guénoyé Mbongo Koumou a souligné qu'il a accédé à ce poste dans un contexte de crise sanitaire. Toutefois, sous son règne, quelques réformes ont été apportées parmi lesquelles la mise en place d'un manuel de procédures budgétaires et financières, d'un comité d'audit et financier pour permettre des contrôles réguliers et promouvoir une transparence dans la gestion des finances.

Au plan institutionnel, les structures régionales sont désormais dotées d'un statut juridique. On relève également l'aboutissement du dossier d'adhésion de la Guinée équatoriale à l'OMD. Rappelons que la cérémonie d'intronisation de ce pays au sein de cette institution mondiale s'est déroulée lors de la 28^e conférence des directeurs généraux des douanes de l'OMD-AOC, tenue à Kintélé, du 26 au 27 mai dernier, sur le thème « Accélérer la transformation numérique de la douane en développant une culture de la donnée et un écosystème performant. »

Depuis 2016, une série de réformes est menée pour simplifier les procédures de dédouanement et rendre performante la douane congolaise. On peut citer le guichet unique de dédouanement, Sydonia word, e.douane etc.

Lopelle Mboussa Gassia



SOYEZ CONNECTÉS TOUTE L'ANNÉE À L'INTERNET **SPEED** GRÂCE AU CRÉDIT NUMÉRIQUE LCB BANK



Dans le cadre de l'exécution de son vaste plan stratégique Transform, Congo Telecom a prévu une série de leviers entre autres l'établissement des partenariats avec les parties prenantes capables de renforcer son activité et ses différentes opérations. C'est à ce titre que l'opérateur historique a mis en place avec LCB BANK, une offre dénommée « Crédit numérique ».

Le crédit numérique est une offre à la consommation destinée aux clients LCB BANK pour le financement annuel de leur abonnement internet illimité SPEED de Congo Telecom. Cette offre est destinée tant aux particuliers qu'aux entreprises et est caractérisée par :

- Un taux d'intérêt à 0% remboursable en 12 mois.
- Une remise de 10% sur tous les forfaits internet SPEED
- Un montant maximum de crédit s'élevant à 2.000.000 F CFA pour les abonnements résidentiels et 5 000 000 F CFA pour les professionnels.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez-vous rapprocher des différentes agences Congo Telecom ou de votre gestionnaire de compte LCB BANK.

Bénéficiez de :

10% de réduction sur le forfait de votre choix

Kit d'abonnement offert et installation gratuite

Service après-vente Premium

AFRIQUE-TURQUIE

Nur Sagman explique la particularité du modèle de partenariat entre les deux parties

La directrice générale Afrique de l'ouest et du centre du ministère turc des Affaires étrangères, l'ambassadeur Nur Sagman, explique l'approche de la Turquie en Afrique, basée sur l'égalité, le respect mutuel, la transparence et la sincérité dans les relations bilatérales.

« La Turquie défend l'idée que les ressources de l'Afrique doivent revenir aux Africains, et développe ainsi une politique ayant pour base le gagnant-gagnant dans ses relations avec les pays du continent africain », a déclaré l'ambassadrice Nur Sagman, dans une interview accordée à l'Agence Anadolu, dans le cadre de la « Journée de l'Afrique ». L'ambassadrice est revenue sur « le potentiel incroyable » que représente le continent africain - composé de cinquante-quatre pays et d'un total de 1,2 milliard d'habitants - et « des images erronées » véhiculées qui l'accompagnent. « L'Afrique possède un potentiel incroyable, tant en matière de population qu'en termes de terres agricoles utilisables. Je ne parle même pas des ressources naturelles extrêmement

riches et abondantes. Certains parlent de l'Afrique en disant qu'il s'agit du « continent de demain », mais l'Afrique est le présent et on continue de la qualifier par rapport aux problèmes hérités du passé », a déploré Nur Sagman.

Puis, elle est revenue sur la longue histoire qui lie la Turquie à l'Afrique, dont les relations diplomatiques se sont accélérées depuis 2002, passées de douze à quarante-quatre ambassades sur le continent. Du côté africain, l'intérêt pour la Turquie s'est également accéléré. L'Afrique passera bientôt à trente-huit ambassades. Au-delà des représentations diplomatiques, de nombreuses institutions et organisations ont été créées. C'est le cas de la Tika (Agence turque de coopération et coordination), de la Fondation éducative Maarif, du Croissant-Rouge turc, de l'Agence Anadolu et la compa-

gnie aérienne Turkish Airlines. « La Turquie est en Afrique avec son cœur », a souligné Nur Sagman. Le pays a accordé, à ce jour, des bourses à 14 000 étudiants africains.

Les coopérations stratégiques entre la Turquie et les pays africains

En plus de bonnes relations bilatérales, l'Union africaine a décrété la Turquie « partenaire stratégique ». Un sommet sur le partenariat entre la Turquie et l'Afrique s'est tenu récemment, à Istanbul, avec la participation de seize chefs d'État et de gouvernement, cent ministres et vingt-cinq ministres des Affaires étrangères. « Les Africains ont montré un intérêt tout particulier au sommet, ce qui a permis de renforcer nos relations et notre partenariat stratégique. Lors du sommet, divers plans d'actions ont été adoptés, composant notre agenda commun jusqu'en 2026. Nous avons des partenariats stratégiques dans tous les domaines avec les pays africains, tant au niveau bilatéral qu'avec l'Union africaine », a déclaré l'ambassadeur. Ajoutant : « La Turquie pense que les ressources africaines doivent être utilisées au profit des Africains dans le cadre d'une relation gagnant-gagnant, et elle coo-

père et développe ses partenariats dans ce sens ».

Le modèle particulier du partenariat entre la Turquie et l'Afrique

Il s'agit d'un modèle qui « valorise l'égalité, le respect mutuel, la transparence et la sincérité dans ses relations bilatérales », a insisté l'ambassadeur. Un modèle bâti aussi sur « une bonne réciprocité, sans agenda secret, un partenariat pur. Nous travaillons et émergeons ensemble. La Turquie n'intervient jamais dans les affaires intérieures des pays africains. Elle se place toujours aux côtés des peuples ». Elle s'offusque « des coups d'État orchestrés dans certains pays et des sanctions y sont imposées. La Turquie essaie de rester aux côtés des peuples, sans intervenir dans les affaires intérieures. La Turquie mène un partenariat très réussi avec les pays africains, suivant le principe de gagnant-gagnant », a argumenté l'ambassadeur.

La Turquie fournit une aide au développement aux pays africains - 2,2 milliards de dollars ces quatorze dernières années. En 2021, la Turquie et les pays africains ont gagné du volume de leurs échanges 25,4 milliards de dollars. L'objectif est d'atteindre 0 milliard

de dollars. Les entreprises turques prennent part dans environ 1 700 projets à travers le continent. Mais les relations turco-africaines ont plusieurs dimensions. « Ce réseau compte un potentiel si important que tout le monde peut gagner. Avec les récents développements survenus, la crise alimentaire, l'Afrique en est la solution », plaide-t-elle. « Le modèle turc en Afrique suscite beaucoup d'intérêt. On nous demande également ce que « fait la Turquie en Afrique ? », mais tout le monde a compris que la Turquie est un acteur puissant à l'échelle mondiale. Nous sommes présents en Afrique, car l'Afrique le veut et nous le voulons aussi », a souligné Nur Sagman. Elle considère le modèle turc comme une réussite en Afrique, grâce à la stratégie du « président de la République Recep Tayyip Erdogan à la tête des leaders ayant le plus visité l'Afrique, et un ministre des affaires étrangères, Mevlut Cavusoglu, qui a accueilli le plus d'homologues africains », des visites qui contribuent utilement à l'approfondissement des relations bilatérales. En 2021, malgré la pandémie de covid-19, la Turquie a accueilli trente-huit délégations en provenance d'Afrique.

Noël Ndong

FORUM ÉCONOMIQUE DE DAVOS

Le rôle des grandes multinationales dans les nouvelles exigences climatiques

La réunion annuelle du Forum économique mondial à Davos, en Suisse, s'est achevée le 26 mai. Des réflexions ont été retenues sur la façon dont certains des plus grands problèmes se sont déroulés, comme le climat, la nature, la santé mondiale et la sécurité alimentaire.

En ce qui concerne le climat, il a été question des normes et des rapports - et des défis que cela implique. L'une des questions importantes a été de savoir le rôle que peuvent jouer les grandes multinationales pour aider les entreprises de leurs chaînes d'approvisionnement à s'adapter et à se conformer aux nouvelles exigences climatiques. Plusieurs réunions à huis clos sur les marchés du carbone ont également eu lieu, sur la façon d'assurer l'intégrité dans ce qui pourrait être un marché de cinquante milliards de dollars.

Au sujet de la nature et de la biodiversité, l'attention a été plus portée sur la compréhension de son rôle dans le climat et les systèmes alimentaires. A savoir, la communauté de la biodiversité peut-elle réussir à faire décoller la « nature positive » comme le « net zéro » l'a fait pour le climat ?.

Par contre, la santé mondiale n'a pas connu l'attention qu'on aurait pu attendre. Est-ce peut-être à cause de l'Assemblée mondiale de la santé qui se déroulait en même temps ? Il était surprenant de ne pas en entendre davantage sur la sécurité sanitaire mondiale, étant donné que Davos elle-même a été déraillée à plusieurs reprises par une pandémie.

Pour ce qui est de la sécurité alimentaire, Davos semble avoir compris qu'il s'agit d'une crise immédiate. Certains veulent saisir l'occasion de transformer un système alimentaire défaillant à long terme, par la création d'une organisation comme Gavi, l'Alliance du vaccin, pour la sécurité alimentaire ou les systèmes alimentaires. Le monde serait-il prêt à la création de nouvelles organisations ?

N.Nd.



IN MEMORIAM

1^{er} juin 2019 - 1^{er} juin 2022,

Le colonel Denis Ibarra, premier magistrat militaire du Congo, quittait ce monde après toute une vie au service du pays.

Mme Gertrude Ibarra, veuve du colonel Denis Ibarra, ses enfants et toute la famille se souviennent de leur époux, père, grand-père, frère et oncle à l'occasion du 3^e anniversaire de son décès.

Ils tiennent à rendre hommage à l'homme d'État, au merveilleux père et au généreux chef de famille.

Que tous ceux qu'il ont connu et aimé aient une pensée pieuse pour lui en ce jour.

JOURNÉE MONDIALE SANS TABAC

La population invitée à s'abstenir de fumer

Le ministre de la Santé publique, le Dr Jean-Jacques Mbungani, a conseillé la population congolaise au changement positif de comportement, à l'occasion de la Journée mondiale sans tabac célébrée, le 31 mai, sur le thème « Le tabac : une menace pour notre environnement ».

Le ministre Jean-Jacques Mbungani a encouragé la communauté nationale à adopter un style de vie qui contribue efficacement à protéger l'environnement et prévenir les maladies non transmissibles. « Il s'agit de s'abstenir de fumer, surtout dans les lieux publics, non seulement pour se protéger soi-même mais aussi pour protéger les autres. C'est pourquoi j'en appelle à chacun de préserver l'intérêt collectif, de sensibiliser les consommateurs à l'arrêt pour ceux qui le peuvent par eux-mêmes. Et pour ceux qui ne le peuvent pas, les encourager à se faire aider par des médecins au moyen de sevrage efficace », a indiqué le ministre.

A l'en croire, le tabagisme demeure un problème de santé publique dans le pays, avec un impact considérable non seulement sur l'environnement direct mais aussi dans la survenue des maladies non transmissibles ainsi que leur



Le tabac nuit à la santé./DR

aggravation.

Dans le cadre de la lutte contre ce fléau, le Dr Jean-Jacques Mbungani a dit que le gouvernement de la République a pris l'option, à travers son ministère, de durcir la législa-

tion, notamment d'appliquer et de renforcer les dispositifs existants pour combattre efficacement cette tragédie provoquée par la consommation du tabac, pour la couverture sanitaire universelle en

République démocratique du Congo (RDC).

Pour ce faire, plusieurs actions de santé publique sont mises en place, telles que l'accélération de la signature de l'arrêté interministériel portant fixa-

tion de taux des droits, taxes et redevances à percevoir à l'initiative du ministère de la Santé dans le domaine de la toxicomanie sur les produits du tabac et de ses dérivés en RDC ; l'accélération de l'adoption d'une loi autorisant la ratification du protocole pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac et l'installation des espaces non fumeurs sur toute l'étendue de la République.

Selon l'Organisation mondiale de la santé, le tabagisme est la première cause de mortalité évitable dans le monde. En effet, plus de sept millions de personnes meurent à cause du tabac, notamment des consommateurs, d'anciens consommateurs et des non fumeurs, communément appelés « fumeurs passifs ». Elle note, par ailleurs, que la moitié des consommateurs réguliers actuels de tabac mourra demain d'une maladie liée au tabagisme.

Blandine Lusimana



**MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
PRIX**

**SOCIÉTÉ YA BISO
MOKO BANA MBOKA**



Assurance automobile



Assurance voyage



Assurance incendie



Assurance tous risques
chantier

**PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES**

EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
DU CONGO

INTERVIEW

Fils Ngeleka : « Si c'était à refaire, je referais le même choix »

Le jeune réalisateur lushois était au nombre des participants à l'atelier d'écriture de scénario animé par le réalisateur français, Jean De Loriol, du 16 au 21 mai, dans le cadre du Festival du film européen. Dans cet entretien avec «Le Courrier de Kinshasa», il raconte son parcours et la raison de sa participation à la rencontre.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Artiste de Lubumbashi, qu'est-ce qui vous a amené à poser vos valises à Kinshasa ?

Fils Ngeleka (F.N.) : Je m'appelle Fils Ngeleka, je suis un cinéaste, réalisateur et scénariste basé à Lubumbashi. Ma venue à Kinshasa est dans le cadre du Festival du film européen, j'y participe à un atelier sur l'écriture du scénario. C'est la raison de ma présence ici.

L.C.K. : La réalisation vous réussit déjà, est-ce une obligation pour se mettre soi-même à l'écriture de scénarios ?

F.N. : La réalisation et l'écriture de scénarios sont deux métiers différents, mais il peut arriver que l'on conjugue les deux. Les deux compétences influent l'une sur l'autre et cela permet à chacune de s'exprimer pleinement, d'après mon expérience. Mais un réalisateur n'est pas forcément un scénariste. Néanmoins, cela reste un grand atout pour la réalisation lorsqu'on est soi-même capable d'écrire son scénario, surtout lorsqu'on fait des films d'auteur. Moi, j'en fais et je vois à quel point c'est vraiment important pour la qualité de mon travail. Mes préférences, le ton d'écriture que je veux, je peux l'imposer et l'imprimer parce que j'écris moi-même.

L.C.K. : Quel est votre genre de prédilection, le documentaire ou la fiction ?

F.N. : Jusqu'ici, j'ai réalisé beaucoup plus de fictions que de documentaires. Mais j'aime tout autant le documentaire que la fiction. Pour le moment, j'ai fait plus de la fiction parce que j'avais envie de raconter certaines choses. Mais la fiction, le documentaire ou l'animation sont tous des créneaux qui nous permettent de nous

exprimer. Dans l'avenir, si j'estime que mon sujet passerait mieux, qu'il serait mieux de le raconter à travers un documentaire, je le ferai autant que je le fais avec la fiction. De ce point de vue-là, je ne me mets pas dans un carcan, je suis ouvert. Tout dépend de la manière dont une idée m'affecte, comment je la perçois et pense lui donner une pleine expression.

L.C.K. : Pourriez-vous nous parler du parcours qui vous a conduit au cinéma ?

F.N. : Je suis arrivé au cinéma en voulant devenir journaliste. J'ai fait des études de journalisme au départ. Après le graduat, il fallait une spécialisation en licence, je me suis alors orienté vers les arts du spectacle. J'ai fait mon mémoire de fin d'études sur le cinéma mais j'étais déjà vidéaste avant cela. J'étais associé à la réalisation de films, j'étais donc déjà dans le domaine. L'autre raison c'est que j'estime important que nous racontions nos histoires, fassions valoir notre point de vue en tant que Congolais et citoyens du monde. Je me désolais de constater que notre histoire était le plus souvent écrite par les autres. A l'occasion des dates mémorables comme le 17 mai ou le 30 juin, l'on écoute plus les autres nous raconter le Congo et plus grave encore, ils nous parlent de nos propres milieux et réalités. J'évoluais dans le milieu de l'audiovisuel, cela a produit un électrochoc en moi et j'ai voulu contrebalancer les choses à ma manière, dans les proportions que je pouvais. Produire autant que je peux, des récits de mon milieu, de mon environnement. C'est ainsi qu'à mes débuts, j'étais plus passionné par le documentaire, c'était possible d'y tenir le discours

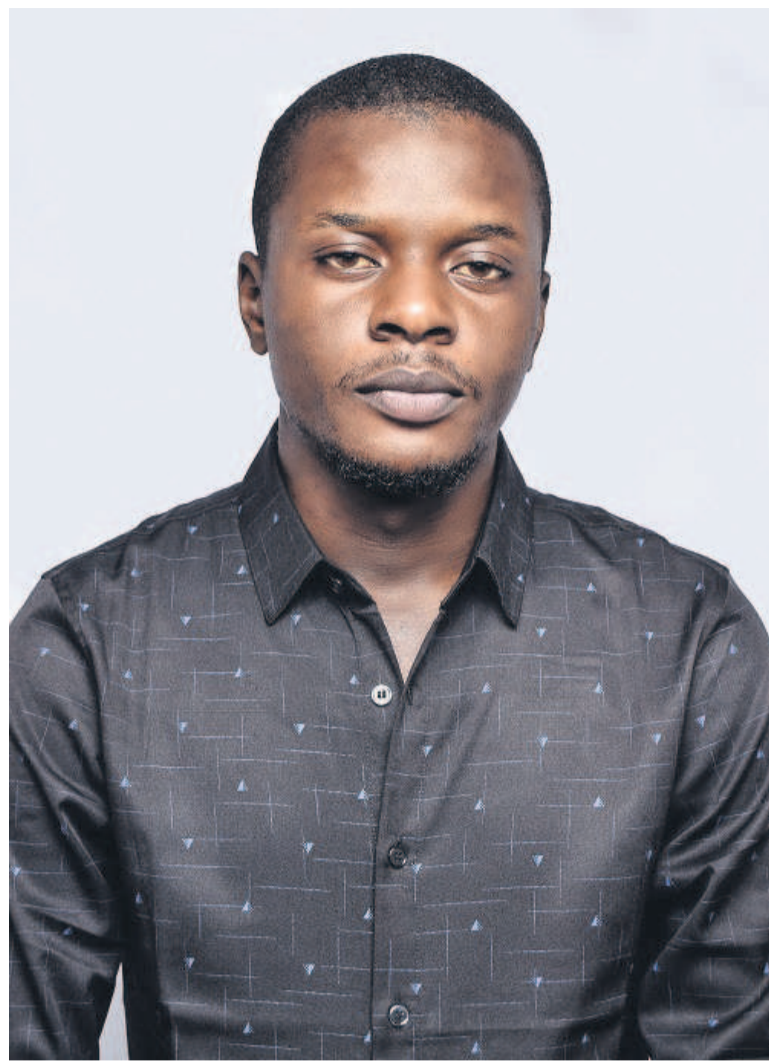
que j'avais envie de tenir à travers la fiction. Voilà comment je me suis retrouvé au cinéma suite à une conjonction de circonstances, sans oublier que j'avais eu des cours d'initiation au cinéma en deuxième graduat. Cela s'ajoute à toutes les raisons qui m'ont décidé à faire du cinéma. Et, depuis que je le pratique, je pense que si c'était à refaire, je referais le même choix.

L.C.K. : Qu'est-ce qui vous tient le plus à cœur dans la pratique du cinéma ?

F.N. : Dans le cinéma, je fais des films d'auteurs, c'est le moyen qui me permet en tant que Congolais et citoyen du monde de partager ma perception des choses. Le cinéma est un outil qui me permet de m'exprimer sur des problématiques sociales, de sensibiliser ma communauté et le monde sur ma façon d'appréhender les choses, mes singularités de vue. Le cinéma est pour moi ce qu'est la littérature pour un littéraire.

L.C.K. : Réalisez-vous plutôt les courts ou les longs métrages, pourquoi ?

F.N. : Jusqu'ici, je n'ai fait que des courts métrages. Pour le moment, je finalise mon premier moyen métrage intitulé «Les voies intérieures». Je n'ai encore réalisé que des courts métrages pour plusieurs raisons. Le court métrage, c'est la petite porte par laquelle on s'invite au cinéma. Cela permet de commencer simplement, humblement, d'atteindre ses objectifs, parce qu'ils sont réalistes, et de grandir. Au-delà de cela, il y a aussi une contrainte économique. Nous sommes dans un environnement où le cinéma ne dispose pas encore de tout son écosystème. Il n'existe pas de circuit qui permette de financer des



Fils Ngeleka, cinéaste de Lubumbashi/DR

films. Dès lors, on fait du mieux que l'on peut, avec les moyens de bord. Mais j'espère vivement qu'au-delà de ce moyen métrage que je réalise, j'aurai assez de visibilité, que cela va ouvrir des créneaux pour que j'ai assez de marge pour réali-

ser d'autres types de films. Du reste, ma satisfaction, c'est que j'arrive à m'exprimer qu'importe que ce soit dans le court, le moyen ou le long métrage.

*Propos recueillis par
Nioni Masela*

FESTIVAL ATMOSPHÈRES

Trois concours à l'endroit des réalisateurs

Les concours du festival Atmosphères sont dédiés aux thématiques de la transition écologique et sociale, ouverts à tout réalisateur amateur ou professionnel du monde entier.

La douzième édition du festival Atmosphères se déroulera du 5 au 9 octobre prochain, à Courbevoie, en France, sur trois concours : de synopsis de longs métrages, de séries et celui de courts métrages. Tous ces concours sont consacrés aux thèmes du développement durable. Cette édition dont le thème est « La vie rêvée » a pour objectif de favoriser l'imagination, la création et l'expression au travers de la réalisation de films ; de participer à l'émergence de nouveaux talents ; donner une visibilité à ces derniers pendant le festival Atmosphères. Les participants doivent avoir un regard sur le monde de demain qui laisse libre court à l'imagination des cinéastes : une vie rêvée, un monde désirable, une vision prospective de nos modes de vie, du rapport à l'autre, à la nature...

La participation au festival est gratuite avec une programmation détaillée, des projections de films de cinéma en avant-première et inédits, de débats, des tables rondes, des animations et créations. Une soirée de projection des films finalistes est prévue et une remise de prix à la clôture du festival. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 août à minuit via ce formulaire ou sur la plateforme www.festhome.com. Les participants doivent fournir un lien pour visionner le film (Vimeo, YouTube, Dropbox, etc.).

Les œuvres proposées doivent être originales, inédites (interdiction de reproduire une œuvre existante). Le film peut être réalisé par tous les moyens possibles et sur tout support ; une qualité minimum de 720p est obligatoire ; la durée des films doit être inférieure ou égale à dix minutes, générique inclus. Toutes les techniques de production y compris l'animation, le documentaire, la fiction... sont acceptées. Les films doivent être en version française ou version originale sous-titrée en langue française.

Rosalie Bindika

TIRAGE AU SORT CHAN 2023

Otis Ngoma réagit

Quelques jours après le tirage au sort des éliminatoires du septième Championnat d'Afrique des nations (Chan) Algérie 2023, le sélectionneur des Léopards A', Otis Ngoma, s'est exprimé sur l'adversaire, le Tchad.

Les Léopards locaux de la République démocratique du Congo (RDC) affronteront les Sao du Tchad en matchs qualificatifs pour la phase finale de la septième édition du Chan prévue en janvier 2023 en Algérie. Récemment promu sélectionneur des Léopards A', Otis Ngoma Kondi, après un moment de réserve, a réagi avec toute lucidité par rapport à ce tirage.

« Le tirage au sort est très aléatoire, ça ne veut rien dire. Nous avons un adversaire en face et on sait que le foot évolue sans cesse, il n'y a plus de petite équipe. Le tirage est accessible, mais il y a un paramètre à prendre en compte, c'est l'arrêt du championnat national de la RDC », a-t-il déclaré, selon footrdc.com. Et de poursuivre : « À partir de ce tirage, c'est à nous de lancer la préparation et de nous mettre au travail pour faire face à nos frères du Tchad. Il ne faut pas croire que le Tchad est faible

lorsque ça fait quatre mois que nos joueurs n'ont plus de matches officiels dans les jambes ».

En fait, le championnat national de la RDC a été arrêté depuis février et n'a repris que le 29 mai, après littéralement quatre mois d'interruption à cause des difficultés de transport aérien. Et ce manque de compétition est une inquiétude du sélectionneur Otis Ngoma. « Il y a un problème de rythme, d'entraînement et de compétition. En plus, nous ne connaissons pas notre adversaire. Je re-

tiens que ça sera face à une équipe solide », est-il convaincu.

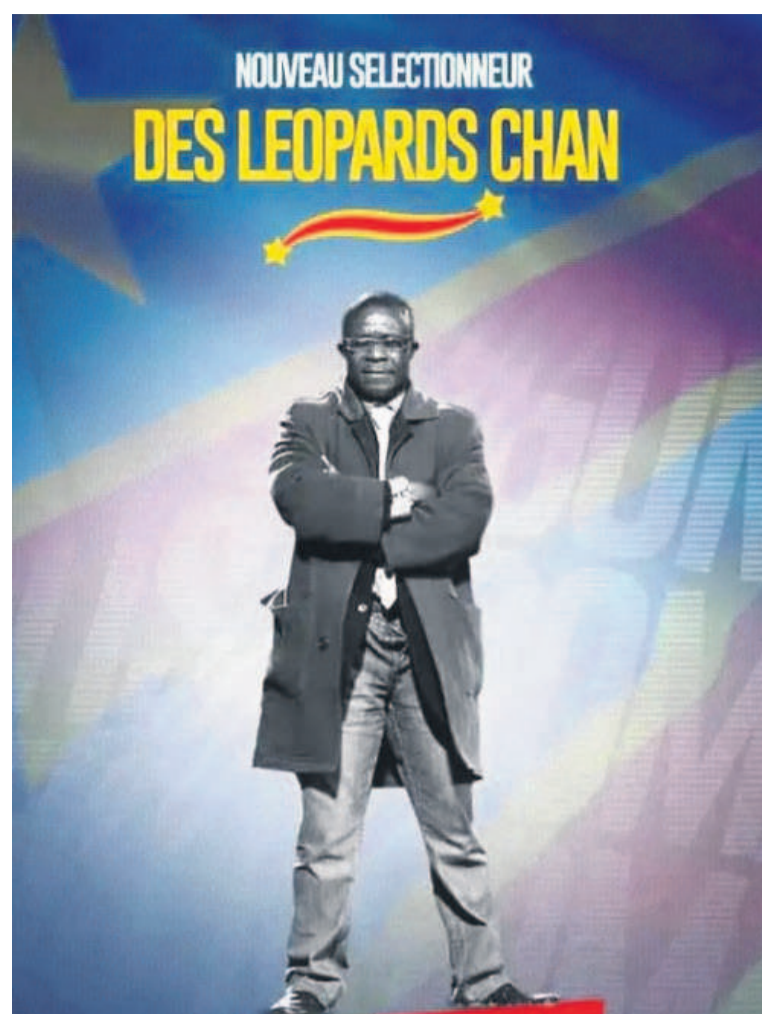
Au sujet des aspects ayant prévalu dans la présélection des joueurs, Otis a répondu : « Pour les critères de sélection de joueurs, nous sommes dans une situation complexe avec l'arrêt du championnat de la Linafoot. Nous n'avons aucune idée sur la valeur physique de tous ces garçons pré-convoqués. Nous les avons pré-convoqués sur la base de ce que nous avons vu il y a cinq ou six mois ».

Et il a souligné : « Le manque

« Le tirage au sort est très aléatoire, ça ne veut rien dire. Nous avons un adversaire en face et on sait que le foot évolue sans cesse, il n'y a plus de petite équipe. Le tirage est accessible, mais il y a un paramètre à prendre en compte, c'est l'arrêt du championnat national de la RDC »

de compétitions nous pousse à aller vers nos collègues entraîneurs pour choisir les joueurs. Ils doivent être honnêtes, corrects et loyaux en nous indiquant les joueurs les plus en forme pour le moment. Ce sont eux qui suivent les entraînements et peuvent nous orienter par rapport au niveau des joueurs ».

Martin Engimo



LINAFOOT/LIGUE 1

DCMP bat Sanga Balende

Après trois mois d'interruption, la 27^e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot) s'est poursuivie le 29 et 30 mai, avec des matches au Stade des martyrs à Kinshasa, où le Daring Club Motema Pembe (DCMP) s'est imposé face à Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi sur le score de trois buts à un.

Christian Nsundi (8^e mn), Jimmy Bayindula (49^e mn) et l'Ivoirien Junior Abou Koné (56^e mn) ont été les buteurs des Immaculés de Kinshasa. Butoto Kamana a sauvé l'honneur de Sanga Balende à la 83^e minute.

Avec ce succès, DCMP retrouve la cinquième place au classement provisoire avec vingt-huit points pour quatorze matches joués. Sanga Balende occupe la 14^e place avec quinze points obtenus en douze rencontres.

Pour cette rencontre, le coach Willy Mungongo « Fish » du DCMP a titularisé le gardien de but international Hervé Lomboto, et dans le champ, Apianom Kasereka, Enoch Mangindula, Kayembe Ndotoni, Ikoyo Iyembe, Christian Nsundi, Musinga Kwamambu, Mundele Nganga, Katy Katulondji, Junior Abou Koné et Jimmy Bayindula Nkongo.

Du côté de Sanga Balende, le nouveau coach Dauda Lupembe a fait confiance au gardien de but Mulumba Lulendo, et dans le champ à Kabeya Mulunda, Atipo Charles, Mbuyi Mpoyi, Njalla Dimitri, Joël Mozeviko, Oloko Onzaya, Omwele Zeke, Bukasa Bu-



DCMP de Kinshasa, victorieux de Sanga Balende, le 29 mai 2022DR

kasa, Matafadi Mazewu et Butoto Kamana le buteur. Le gardien de but Kalambayi Katembwe a débuté sur le banc des remplaçants, ainsi que Katambwa Kabemba Malolo Ndomanueno, Botamba Ngandu et Mawanga Nsebadi.

Dans l'autre match du jour programmé au stade TP Mazembe

de la commune de Kamalondo, à Lubumbashi, le club local de Lubumbashi Sport s'est retrouvé seul sur l'aire de jeu, le Racing Club de Kinshasa (RCK) n'ayant pas fait le voyage pour le chef-lieu de la province du Haut Katanga. Il y a donc fort à parier un forfait à l'encontre de RCK.

Kuya accroche Don Bosco, Renaissance bat JSK

Le 30 mai au stade des Martyrs à Kinshasa, l'AC Kuya a tenu tête face au CS Don Bosco de Lubumbashi en match comptant pour la 18^e journée. Score de la partie : un but partout. Les Salésiens

de Lubumbashi, amenés par le coach Eric Tshibusu, ont ouvert la marque à la 20^e mn par Oscar Kabwit. Mais l'AC Kuya Sport du président Jeannot Binanu a égalisé à la 73^e par Michael Donatien. Don Bosco est sixième au classement avec vingt-huit points en seize matches, Kuya Sport grimpe d'une place, occupant la 11^e position avec dix-neuf points en dix-huit sorties.

En seconde rencontre sur la même aire de jeu, le FC Renaissance du Congo a eu raison de la Jeunesse sportive de Kinshasa (JSK) par deux buts à un. Menés, les Renais ont réussi à renverser la vapeur en seconde période. Le second but qui a scellé le succès de Renaissance du Congo a été l'œuvre de Samuel Foura, ancien buteur de Sanga Balende. Renaissance du Congo entame idéalement cette « poursuite » du championnat, occupant désormais la 12^e place avec dix-sept points à son compte. La JSK se retrouve en avant-dernière position, juste devant le Racing Club de Kinshasa.

M.E.

PROCESSION MARIALE

La septième édition prône la paix et l'unité nationale

La septième édition de la procession mariale, tenue sous le signe de « la paix et de l'unité nationale », a eu lieu le 29 mai à Dolisie, chef-lieu du département du Niari, sous le patronage de l'administrateur diocésain de cette ville, Mgr Jean Baptiste Ngoma Ngoyi, en présence de la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, et du préfet du département du Niari, Baron Frédéric Bouzock.

Mois de mai, mois marial pour les Catholiques, l'occasion a été donc toute indiquée pour les chrétiens de célébrer la Sainte-Marie à travers la « Procession mariale », aujourd'hui à sa septième édition. Si la sixième édition (la dernière de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, devenu aujourd'hui archevêque de Brazzaville) a connu comme point de départ la paroisse Saint Michel Archange de Moupépé, la septième procession mariale a pris son départ à la paroisse Notre-Dame de Fatima.

Les fidèles, dans un esprit de total recueillement, ont été placés dans des carrés constitués par les mouvements d'apostolat et services dont ils sont membres. A la tête de ces carrés, les aumôniers et responsables des bureaux diocésains. Durant près de quatre heures, ils ont sillonné les principales artères de la ville de Dolisie, sous acclamations à certains endroits, scènes de joie à d'autres, voire émotions et attitudes de prière pour certains catholiques. Ils ont été même acclamés par les fidèles et responsables des églises sœurs de l'œcuménisme. C'est à la Cathédrale Saint-Paul apôtre que la « Procession mariale » a pris sa chute, après que la vierge principale a quitté l'église pour se rendre à la place mariale au rythme des chants bien animés par les choristes et instrumentalistes.

Devenue une tradition, la « Procession mariale » est à comprendre comme une réponse à l'invitation orante que Jésus adresse à chacun par le biais de Marie, a indiqué l'administrateur dio-



césain de Dolisie. « Comme vous le savez, l'an passé, la sixième édition était consacrée à la paix, l'unité et la fin de covid-19. Cependant, cette année, avec la septième édition, nous rendons grâce au Seigneur pour tous ses bienfaits. Sa présence au milieu de nous demeure certaine. Aussi, dans un contexte où nous nous préparons pour les élections législatives et locales, devons-nous prier davantage pour la consolidation de la paix et l'unité nationale sans oublier l'éradication du coronavirus qui continue à sévir », a-t-il précisé.

Enfin, Mgr Jean Baptiste Ngoma Ngoyi a félicité les responsables des mouvements d'apostolat (enfants, jeunes et adultes) pour avoir réussi la mobilisation. « Je vois que les messages ont

été bien traduits et le peuple de Dieu a répondu massivement, soyez tous remerciés », a-t-il dit, avant de fixer deux temps forts dans les mois à venir. Il s'agit pour le premier rendez-vous de l'ordination épiscopale et installation de Mgr Toussaint Ngoma Foumanet, prévue pour le 31 juillet prochain. Il a été nommé le 11 mai dernier. Le second rendez-vous, a-t-il annoncé aux fidèles, est la prochaine « Procession mariale ». A cet effet, l'administrateur diocésain de Dolisie souhaite que l'organisation de la « Procession mariale » dès sa huitième édition bénéficie d'un décret préfectoral.

Un concert en prélude à la Procession mariale

Pour lier l'utile à l'agréable, un concert a été livré le 28 mai à la place de la Ca-

thédrale Saint Paul Apôtre de Dolisie, précédant la « Procession mariale ». Ce concert a été animé par près d'une dizaine de chorales, à savoir Saint Jean Apôtre, Ô ma joie, Saint Charles Lwanga (de la paroisse Notre-Dame de Fatima) ; Saint Jean-Paul II (de la paroisse Saint Jean Paul II) ; Chœur Immaculée de Marie (de la Cathédrale Saint Paul Apôtre) ; Saint Michel (de la paroisse St Michel de Moupepe) ; les chorales Scholas populaires (des cinq paroisses groupées) ; La messe, quant à elle, a été dite par l'administrateur diocésain de Dolisie, Mgr Jean Baptiste Ngoma Ngoyi. L'évangile du jour a été tiré du livre de Saint Jean 17 : 20-26. Toutes ces activités obéissaient au triptyque du cérémonial, qui n'est autre que concert, messe et procession mariale.

Sanctuaire de Louvakou, un lieu de pèlerinage

La ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, présente à la « procession mariale », n'a pas voulu retourner à Brazzaville sans aller se ressourcer au sanctuaire de la divine miséricorde de Louvakou. Aller à Louvakou, dit-elle, lui apporte beaucoup de sérénité. « C'est vrai, nous sommes dans un Etat laïc, mais mon saint patron est Saint Ignace de Loyola, le fondateur de la congrégation des Jésuites. Et je me sens très engagée en politique à travers ce prisme-là. Lorsque je viens dans un lieu comme celui-ci, qui est un lieu béni, un sanctuaire, je me ressource énormément parce que j'arrive à concilier ma vie professionnelle, mon engagement politique, avec Dieu qui est au centre de ma vie. Je suis ce pèlerin qui depuis les premières heures de ma naissance a baigné dans l'église catholique romaine », a dit Arlette Soudan-Nonault.

Ayant visité la congrégation de Sainte-Faustine en Pologne, congrégation à l'origine de la miséricorde divine ayant reçu le message du Christ, la démarche spirituelle est depuis toujours au centre de sa vie. « Je pense que nous ne devons pas avoir honte d'assumer qui nous sommes dans la foi. Ce n'est pas incompatible avec les engagements que nous avons dans la société », a-t-elle précisé.

Bruno Okokana

EN VENTE

MUSIQUE

Une dizaine des chorales de Brazzaville en compétition à l'IFC

Après deux ans d'absence suite à la pandémie du coronavirus, le grand concours de chorales de Brazzaville dénommé « Le Congo a du chœur » va organiser sa troisième édition, du 5 au 9 juillet, dans la salle Savorgnan de l'Institut français du Congo (IFC).

Les chorales de Brazzaville seront en compétition pendant cinq jours afin de découvrir la meilleure d'entre elles. Organisée par l'IFC sous la direction artistique de Ghislain Pambou, chef de chœur Credo et président de la fédération des chorales du Congo, la troisième édition du grand concours de chorales de Brazzaville connaîtra la participation d'une dizaine de chorales qui vont se succéder sur le même podium pour défendre leur talent et leur créativité.

C'est le premier concours national qui permet de promouvoir cet art (la polyphonie) dans lequel les Congolais excellent.

« Le Congo a du chœur » met en compétition les chorales de différentes églises du Congo. Durant cinq



Durant cinq jours, les plus belles voix des chorales émerveilleront le public qui passera des moments les plus agréables

jours, les plus belles voix des chorales émerveilleront le public qui passera des moments les plus agréables. Chaque chorale prestera pendant vingt minutes en démontrant la capacité de son talent et chantera deux chants congolais qui lui seront imposés par des organisateurs. Les ou la gagnante(s) de la compétition recevra des prix.

Créé par Marie Audigier, ancienne directrice déléguée de l'IFC; Ghislain Pambou, chef de chœur et chef d'orchestre congolais; sous l'impulsion de Bertrand Cochery, ancien ambassadeur de France au Congo, « Le Congo a du chœur » est un événement qui met en avant les chorales du pays. L'entrée en salle est payante.

Rosalie Bindika

NÉCROLOGIE

Les familles Matoko et Molomba annoncent aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fils et beau-fils, Frantz Exupère Matoko, survenu le 13 mai 2022 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°3 bis, rue Loby à Mougali. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Les familles Nkodia Antoine et Bonazebi Fulbert ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de Albert Mbemba, ancien journaliste et ancien directeur du centre international de presse, survenu le 20 mai 2022 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°50 rue Makabana à Diata. La date de l'inhumation est fixée au vendredi 3 juin 2022. Le programme des obsèques sera diffusé ultérieurement.



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

SANTÉ

L'hôpital militaire régional de Dolisie équipé

Le directeur général de l'Hôpital des armées Pierre-Mobengo de Brazzaville, le général Pascal Ibata, a mis en service le 28 mai le bâtiment médicotechnique de l'hôpital régional des armées de Dolisie, dans le département du Niari.

« Aujourd'hui, l'hôpital régional des armées devient une référence à l'instar de l'hôpital général et celui de référence de Dolisie, grâce à la réception du premier lot constitué des bâtiments médicotechniques et de leurs équipements », a déclaré l'administrateur principal, Charles Mikoungui.

Au cours de la visite guidée, il a déclaré que cet hôpital qui n'avait au départ que deux bâtiments s'est vu ajouter trois autres dont le premier abrite la pharmacie, le bureau du surveillant général et celui des entrées ; le deuxième est medico technique et le troisième comprend les services administratif, logistique et financier. Parlant des équipements, le guide général a présenté à son hôte un microscope, un mixeur, un automate d'hématologie, un onduleur, un stelo-photometre de biochimie, un combiné d'ambleur, un ordinateur et un genexpert pour les examens du VIH/sida, covid et



Ebola. Ces équipements sont le fruit de la coopération entre deux armées, américaine et

congolaise, a-t-il expliqué. En radiologie, l'on observe la présence d'une développeuse

et des accessoires ainsi que d'un ancien appareil qui fonctionne encore bien, a-t-il fait

« ...L'hôpital régional des armées devient une référence à l'instar de l'hôpital général et celui de référence de Dolisie, grâce à la réception du premier lot constitué des bâtiments médicotechniques et de leurs équipements »

savoir. Il sied de signaler que l'un des vieux bâtiments de cet hôpital abritant la maternité, la machine d'échographie, le suivi prénatal et la pédiatrie, tombé en ruine, a été réhabilité.

Autrefois appelé infirmerie de garnison, l'hôpital militaire de Dolisie devient l'hôpital régional des armées. Un cadre de soins qui vient en soutien aux Forces armées congolaises installées dans la zone militaire n°2 qui couvre trois départements, à savoir le Niari, la Bouenza et la Lékoumou. Cet établissement sanitaire administre des soins aux militaires aussi bien qu'à la population civile.

Notons que la cure de jouvence que vient de subir cet hôpital s'explique par la remise des bâtiments medico techniques. La cérémonie était placée sous le patronage du général Pascal Ibata et a connu la participation d'un carré des Forces armées congolaises et du corps soignant.

Max Ferhynel Poudi

DANSE

Jenny Paulin partage sa passion aux Pontenegrins

En résidence artistique à Pointe-Noire, Jenny Paulin, fondatrice du Form'aka, chorégraphe, danseuse professionnelle, influenceuse, a animé des ateliers de danse du 28 au 30 mai. Peu avant, elle a échangé avec les médias locaux sur sa passion : la danse.

Le Form'aka, selon sa fondatrice Jenny Paulin, est un concept sportif qui allie le fitness et le gwoka, une activité dynamique, amusante et interactive qui combine l'intensité du fitness et la chaleur de la soca.

Ainsi, par son style, son dynamisme, son énergie communicative, son sourire bon enfant, sa chaleur, ses déhanchements, elle apporte une touche artistique originale et rythmée, ce qui fait sa marque de fabrique.

En foulant pour la première fois le sol congolais par le biais de Pointe-Noire, Jenny Paulin veut partager ses moments de joie à travers la danse et renouer le contact Afrique-Antilles en général et Congo-Guadeloupe en particulier. « Il y a des similitudes entre les deux cultures dans le chant, la danse ou les rythmes. Cet



Jenny Paulin animant la conférence de presse avec à sa gauche Sylvie Bayonne, directrice de l'IFC/Adiac

échange est important et cette tournée me donne l'occasion de le matérialiser lors des ateliers et master class avec les danseurs de Pointe-Noire», a-t-elle indiqué.

Embellir, entretenir, remettre en forme, apprendre à se mettre en valeur sont les gestes qui constituent l'es-

sentiel des activités professionnelles et artistiques de la danseuse guadeloupéenne qui accompagne également beaucoup d'artistes dans leur schéma scénique.

Depuis trente ans qu'elle est sur scène, Jenny Paulin partage sa passion pour la danse et les formes d'expression liées au corps en transmet-

tant ses émotions. Une passion qui a fait d'elle un master coach et un formateur de niveau international.

Qui est Jenny Paulin ?

Passionnée de danse, elle pratique la danse traditionnelle Gwoka à l'Akadémiduka (L'école de danse de Gwoka en Guadeloupe) depuis l'âge

de 3 ans et découvre par la suite le modern jazz, avec pour objectif de diversifier ses connaissances et d'accroître son expertise.

Compétitrice de Fitness en Guadeloupe, elle se découvre une passion pour ce sport intense, ce qui l'amène lors de ses études à allier ses deux passions, en donnant naissance au concept Form'aKa en 2005, à Paris. Une façon pour elle de compenser le manque de son île natale et de partager avec les autres ce qui la fait vibrer.

En 2007, l'appel du cœur est plus fort que tout et Jenny, rappelé e par ses racines, décide de retourner en Guadeloupe pour enseigner les danses traditionnelles et le Form'aKa.

Après Pointe-Noire, elle sera accueillie à Brazzaville où elle va partager la même passion.

Hervé Brice Mampouya

LIGUE DES CHAMPIONS CAF

Guy Mbenza et Juvhel Tsoumou sacrés avec le WAC

Lundi soir, le Wydad de Casablanca a remporté la Ligue des champions CAF en battant les Egyptiens du Al Ahly du Caire sur le score de 2-0 avec deux joueurs congolais dans ses rangs.



Guy Mbenza jubile avec le trophée de la Ligue des champions (DR)

Sur la pelouse du stade Mohammed V de Casablanca, ce qui avait causé une vive polémique au moment de l'attribution de cette finale, le Wydad, déjà vainqueur du championnat du Maroc, a réalisé un magnifique doublé en s'adjugeant la plus prestigieuse coupe des clubs du continent africain.

Au coup d'envoi, Guy Mbenza était titulaire.

Prêté par le Royal Anvers, le « Buteur fou » n'a pas marqué avant-hier soir, mais a touché la barre transversale à la 61^e, avant d'être remplacé à la 83^e. C'est à ce moment-là que Juvhel Tsoumou est entré en jeu. Il s'agit du troisième titre du club marocain après ceux de 1992 et 2017. Lors de la saison 2010-2011, le WAC avait échoué en finale avec Fabrice Ondama en attaque. Les deux Diabes rouges font donc mieux que leur illustre aîné. Auteur d'une saison de haute volée (36 matches toutes compétitions confondues, 16 buts et 4 passes décisives), Mbenza va désormais rejoindre les Diabes rouges au Mali pour les éliminatoires comptant pour la CAN 2023.

Camille Delourme

EQUIPEMENTS

Les nouveaux maillots des Diabes rouges dévoilés

Les nouvelles tenues de compétitions avec lesquelles les Diabes rouges vont porter lors des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), Côte d'Ivoire 2023, et du Championnat d'Afrique des nations d'Algérie (Chan) ont été présentées à la presse, le 28 mai, par la Fédération congolaise de football (Fécofoot).

Les maillots présentés déclinent quatre visions avec le même design. Ils ont été conçus par le Comité exécutif de la Fécofoot en étroite collaboration avec l'équipementier Macron. Comme sur les précédents maillots, l'équipementier a tenu à valoriser le

jaune et le vert. Ils répondent tous aux attentes du sportif car ils utilisent, selon la Fécofoot, les matières techniques pour le bien-être et la performance de l'athlète.

La première différence par rapport aux premiers est le col ajou-

vent le porter pour la première fois le 4 juin, à Bamako, lors du match contre les Aigles du Mali comptant pour la première journée des éliminatoires de la CAN 2023. « La Fécofoot et l'équipementier Macron sont fiers d'accompagner la sélec-



Les nouveaux maillots des Diabes rouges dévoilés/Adiac

drapeau tricolore dans chacune des quatre séries présentées marquée par une couleur dominante. Le maillot rouge sera celui utilisé par les Diabes rouges à domicile suivi du blanc, le

té aux maillots légers, confortables et respirant qui apporte désormais une touche d'élégance particulière pour donner une certaine image des athlètes congolais. Les Diabes rouges

tion nationale dans la quête à la qualification à la CAN, au Chan et aux compétitions de U-20 et U-17 avec ces nouveaux maillots », a expliqué la Fécofoot.

James Golden Eloué

CHAMPIONNAT INTERPROFESSIONNEL

La DGID et le CNRTV champions

La formation de la Direction générale des impôts et des domaines (DGID) a remporté, le 29 mai au stade d'Ornano, le tournoi de football NSIA Assurances organisé par la Ligue départementale du sport de travail en battant l'équipe de la Direction générale des finances et équipements (DGFE) 3-2, au terme d'une finale âprement disputée.

La DGID a frappé fort dès l'entame en marquant les trois buts qui portent la griffe de Sterol Mabela au cours de la première demi-heure du jeu. Pierre Lekoubi a relancé la DGFE en réduisant l'écart avant la mi-temps. Cette équipe a tout donné en seconde période puis elle a été récompensée par le nouveau but Johnny Gampio qui a porté le score à 3-2. « Nous avons eu en face de nous une équipe très brillante. On l'a croisée lors de notre premier match du championnat. Le score était à 2-1 et nous la retrouvons en finale. Nous avons eu droit à deux matches âprement disputés. Les entraînements et la rigueur ont été notre secret. Nous souhaitons que ce genre de compétition puisse être pérennisé. Nous garantissons notre présence au tournoi futsal qui sera organisé par la Ligue départementale du sport de travail », a commenté Quentin Oyolo, le coach de la DGID.

L'équipe du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville a pris la troisième place en battant Averde au tirs au but, 5-4, après un score



La joie des joueuses du CNRTV après la consécration/Adiac jusqu'au bout avec pour secret la détermination. Nous avons cru à notre chance quand nous nous sommes qualifiées pour les demi-finales... Nous nous rendons compte que l'équipe est main-

de 0-0 au temps réglementaire. Au nzango, la formation du Centre national de radio et télévision (CNRTV) s'est imposée en finale 33 pieds à 27 devant celle de l'Agence nationale de l'aviation ci-

vile. A la mi-temps, le CNRTV a été mené 14-18.

« Nous sommes très satisfaites. Si nous étions dans une course de Cogelo, nous serions des outsiders. Nous sommes allées

tenant au point. Nous sommes prêtes à affronter n'importe quelle adversaire lors des prochaines compétitions », a déclaré Alex Bisseyou Moukini, la capitaine de l'équipe championne.

L'équipe de la Direction générale de la sécurité présidentielle s'est contentée de la troisième place grâce à sa victoire, 37-30, face à celle de la Banque des Etats de l'Afrique centrale. « Vous avez contribué à ce que la ville de Brazzaville vibre chaque week-end au niveau du sport de travail. Aujourd'hui, c'est le jour des champions parce que vous êtes tous des champions. Il n'y a pas un classement car le sport de travail c'est avant tout la santé, la convivialité et l'esprit de camaraderie. La finale s'est passée sans aucun accrochement et c'est une bonne chose. Ce n'est pas parce que le tournoi se termine aujourd'hui que vous devez arrêter de faire le sport. Le sport c'est la santé. C'est le seul médicament pour la prévention », a souligné Rodrigue Dinga Mbomi, le président de la ligue.

J.G.E.